CFPPA du Gers
FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE

PROGRAMME DE FORMATION

BP REA

(BREVET PROFESSIONNEL DE RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE)

Le BP REA est un diplôme national de niveau 4 adapté aux réalités locales, qui permet d'obtenir les compétences nécessaires pour l'exercice du métier de Responsable d'Entreprise Agricole. Il donne la capacité professionnelle permettant de s'installer.
Une période de stage en entreprise est obligatoire. Durée minimale : 350 heures

Modules professionnels communs à tout système d'exploitation et des modules spécifiques liés à la conduite d'un atelier de production, de transformation ou de services en grandes cultures et maraîchage.

Durée: 1000.00 heures en centre et 350 h en stage (durée indicative pour un parcours en an en formation continue)

Profils des apprenants

- Tous publics

Prérequis

- Un projet professionnel dans le domaine.
- La sélection s'effectue à travers un entretien de motivation

Accessibilité et délais d'accès

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.
2 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Cf. site internet du CFPPA : https://www.cfppadugers.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- Transformer la production animale ou végétale, ou mettre en œuvre une activité ou une prestation de service, ou réaliser les opérations de conduite d'un atelier de production animale ou végétale ou mettre en œuvre des activités en lien avec l'agroéquipement (support défini selon le contexte local)

CONTENU DE LA FORMATION

- UF0 (35h)
    - Accueil
    - Sécurité au travail
    - Positionnement informatique
    - TRE

- UF1 (106h)
    - Mes activités projet
    - Agroécologie
    - Modèles agricoles

- UF2 (141h)
    - Diagnostic entreprise
    - Diagnostic matériel
    - Diagnostic et gestion du travail
    - Durabilité

- UF3 (277h)
    - Connaissance de la plante et du sol
    - Gérer les maladies et ravageurs
    - Travail du sol et adventices
    - Irrigation et fertilisation
    - Calendrier de production
    - Innovation agro écologique
    - Construction d'un calendrier

- UF4 (242h)
    - Comptabilité analytique
    - Cout et rentabilité
    - Investissement et financement
    - Lire la comptabilité
    - Choisir son statut fiscal et juridique
    - Trésorerie
    - Projet

- UF5 (67h)
    - Mise en marché des produits
    - Négocier un contrat

- Modules optionnels (ucares) : 2 modules de 70h au choix parmi les 6 dont 1 module en production minimum.
    - Réaliser les opérations de production de l'atelier arboricole
    - Réaliser les opérations de production de l'atelier plantes aromatiques, à parfum et médicinales
    - Réaliser l'opération de production de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole
    - Réaliser les opérations de production de l'atelier volaille de chair
    - Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences
    - Assurer-la-maintenance-des-matériels-roulants-et-des-équipements-fixes-mécanisés
    - Mettre en œuvre une prestation de service en travaux agricoles et ruraux

ORGANISATION DE LA FORMATION

Equipe pédagogique

Le CFPPA du Gers est un organisme de formation professionnelle continue attaché au Ministère de l'Agriculture. C'est un établissement public qui accueille tout public salariés, responsables d'exploitation, demandeurs d'emploi, collectivités territoriales.

Notre équipe pédagogique est composée de formateurs(trices) diplômé(e)s, pédagogues et motivé(e)s. Nous mettons à votre disposition notre savoir-faire, nos méthodes et nos outils pédagogiques afin de transmettre les connaissances et les acquis indispensables au développement de vos compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés (vidéos, illustrations, diaporamas).
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Mise en situation professionnelle réelle au moyen de nos plateaux techniques.
- Travaux en groupes permettant l'échange des pratiques et le développement des softs Skills.
- Retours réflexifs sur les pratiques
- Visites d'entreprises, rencontre de professionnels

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative en cours de formation
- Evaluations certificatives pour chaque UC
- Enquête de satisfaction en fin de formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Emargement électronique.
- Questions orales, écrites (QCM), pratiques
- Mises en situation.

Titre visé

Le brevet professionnel " Responsable d'entreprise agricole " est organisé et délivré en unités capitalisables (UC), spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant la durée de validité de l'option du BP.
Chaque unité capitalisable correspond à une capacité globale du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.

Résultats attendus à l'issue de la formation

S'installer en tant que futur exploitant agricole avec les aides à l'installation ou bien trouver un emploi salarié

Modalités d'obtention

Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le brevet professionnel « Responsable d'entreprise agricole ».